



Fédération nationale des
observatoires régionaux de la santé

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

| Juin 2020



SOMMAIRE

Introduction du Président	p 1
La Fédération	p 3
I – Présentation et missions de la Fnors	p 3
II - Instances de la Fnors	p 4
III – Equipe de la Fnors	p 5
Activités liées à la CPO	p 6
I - Animation du réseau	p 6
- <i>Groupes de travail</i>	p 6
- <i>Réunions des directeurs</i>	p 14
- <i>Démarche qualité</i>	p 14
- <i>Communication interne</i>	p 15
- <i>Soutien au réseau</i>	p 15
- <i>Accès aux données de santé</i>	p 16
II - SCORE-Santé	p 16
- <i>Fonctionnement</i>	p 16
- <i>Accès aux données</i>	p 17
- <i>Travaux 2019</i>	p 17
- <i>Enquête utilisateurs</i>	p 19
- <i>Rencontres, échanges avec d'autres bases de données</i>	p 19
- <i>Communication</i>	p 20
III - Santé scolaire	p 21
IV - Projet Outre-Mer	p 22
Activités d'études.....	p 24
I – ONDPS	p 24
- Monographies thématiques en lien avec les besoins de formation spécialisées du 3 ^{ème} cycle d'études médicales.....	p 24
- Santé sexuelle et reproductive des femmes.....	p 24
II - Drees - Suicide Jeunes.....	p 25
III - Projet Drees-Dares	p 25
Relations avec les partenaires	p 26
I - Relations permanentes	p 26
II - Représentations permanentes	p 26

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT



Bernard LEDÉSERT
Président

Après une année 2018 de mise en œuvre du nouveau mode de gouvernance de notre fédération adopté lors de l'assemblée générale du 30 novembre 2017, l'année 2019 a été celle qui a permis de fonctionner pleinement selon cette orientation et d'en percevoir les nombreux avantages.

C'est aussi en 2019 qu'a pu être négociée puis signée, avant l'été, la 5^e convention pluriannuelle d'objectifs avec le ministère chargé de la Santé. Le travail en comité de pilotage dès le début de l'année, associant les principaux acteurs concernés par cette convention, a permis de définir rapidement et de façon partagée des grands axes d'objectifs pour 2019-2021 et le programme de travail 2019. L'autre point important issu de cette négociation est que le montant prévisionnel de la convention sur cette nouvelle période triennale est en légère progression par rapport à la période précédente malgré les mesures de restrictions budgétaires en vigueur.

Cette convention pluriannuelle d'objectifs, tout en gardant un axe important sur la mise à disposition d'indicateurs validés à différents échelons géographique, activité s'inscrivant dans une logique de service public, met fortement l'accent sur l'animation de notre réseau afin de renforcer notre expertise en santé publique dans le soutien aux décideurs et acteurs régionaux et locaux.

Ainsi, dans l'activité d'animation de notre réseau en 2019, plusieurs points peuvent être mis en avant :

- la poursuite du travail (ou le lancement) de différents groupes de travail. Ils portent sur des sujets aussi divers que l'animation du réseau des délégués à la protection des données, la politique de sécurité des systèmes d'information, la communication, l'utilisation du SNDS, la réalisation d'évaluation d'impact en santé (EIS)...
- la relance du travail autour de la démarche qualité dans les ORS avec un renouvellement de l'instance qualité et un travail sur les outils proposés afin d'en simplifier l'utilisation ;
- la préparation d'un séminaire des personnels des ORS, première occasion de rencontre et d'échanges entre les équipes des observatoires depuis le congrès de Bordeaux en avril 2013. Le thème choisi vise à développer la notion d'appartenance à un réseau : « *de l'individuel au collectif : développons ensemble notre réseau* ». Initialement prévu en mars 2020, l'épidémie de Covid-19 a provoqué son report en 2021.



Parallèlement, le travail autour de la base SCORE-Santé a été poursuivi de manière intense. La publication du STATISS par la Fnors est maintenant régulière après une première parution en 2018 ; de nouvelles fiches méthodologiques ont été produites ; la refonte du thème « Environnement » a été lancée... Au cours du 2nd semestre, une enquête qualitative par entretiens auprès d'utilisateurs de SCORE-Santé a été menée afin d'identifier ses points forts et points faibles et de proposer des axes d'amélioration de cet outil.

En 2019, après sélection au travers d'un appel à projet, un travail sur l'accompagnement des jeunes suicidaires a pu être engagé. Une autre proposition soumise à un appel à projet a également été retenue en fin d'année : des travaux sur santé mentale et expériences de travail vont ainsi pouvoir débuter en 2020. Également en 2019, soulignons la mise en place d'une collaboration régulière avec l'Observatoire national de la démographie des professionnels de santé.

L'équipe des salariés de la Fnors a évolué de façon importante au cours de l'année avec l'arrivée d'un technicien d'études et d'une nouvelle assistante administrative à l'automne. Leur implication quotidienne, contribuant au bon fonctionnement de notre fédération, est à souligner. Il faut également mettre en avant l'évolution du poste de chargée d'études de Lise Trottet qui intègre depuis le mois de mai 2019 une fonction d'animation du réseau des ORS.

Toutes ces actions ont été rendues possibles par la mobilisation forte des membres du bureau de l'association et de celles des différents ORS dans l'Hexagone et Outre-Mer.

Enfin, un des événements marquants de l'année 2019 est le changement d'identité visuelle de la Fnors. Après de nombreuses années de service, sous trois évolutions successives, un nouveau logo de la Fnors a été élaboré puis adopté lors de l'assemblée générale de juin 2019. Chaque ORS membre de la Fnors a la possibilité, s'il le souhaite, de le décliner dans sa région. Cinq ORS l'ont fait dès la fin 2019. À partir de là, une nouvelle charte graphique a été mise en place à l'automne et une nouvelle version du site internet préparée pour une mise en ligne début 2020.



LA FÉDÉRATION

Présentation et missions de la Fnors

La Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors), association régie par la loi de 1901, est née en 1988 de la volonté des Observatoires régionaux de la santé (ORS) de disposer d'une structure qui les représente collectivement et assure la coordination des travaux qu'ils mènent en commun.

Depuis plus de 30 ans, la Fnors joue un rôle de facilitateur pour les ORS en favorisant l'accès aux données, en proposant des outils et méthodes, en mutualisant des compétences et en organisant des formations pour les professionnels des ORS.

Ses principales missions :

- coordination de travaux inter-ORS ;
- promotion des travaux du réseau des ORS ;
- participation aux instances décisionnelles ou consultatives nationales ;
- représentation auprès des partenaires nationaux.

La Fnors assure un rôle de représentation auprès des partenaires nationaux (ministère chargé de la santé, autres ministères et administrations centrales, fédérations, organismes et instances diverses dont notamment les producteurs de données, etc.). Elle participe à la mise en valeur des travaux menés dans chaque ORS ou en collaboration entre plusieurs ORS. Elle renforce la position du réseau parmi les acteurs de l'observation sanitaire, sociale et médico-sociale. Elle participe également à diverses instances décisionnelles ou consultatives d'organismes tels que l'Institut national du cancer (INCa), l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), la Société française de santé publique (SFSP), etc.



Instances de la Fnors

La Fédération dispose d'un Conseil d'administration composé des représentants de chaque ORS membre. La liste des membres est actualisée chaque année.

Au 31 décembre 2019, 16 ORS sont membres de la fédération et la composition du Conseil d'administration est la suivante (titulaires) :

ORS Auvergne-Rhône-Alpes, représenté par Mme Carole MARTIN DE CHAMPS

ORS Bourgogne-Franche-Comté, représenté par Mme Cynthia MORGNY

ORS Bretagne, représenté par Le Dr Isabelle TRON

ORS Centre-Val de Loire, représenté par Mme Céline LECLERC

ORS Corse, représenté par M. Christophe ARENA

ORS Grand Est, représenté par M. Michel BONNEFOY

ORS Guadeloupe, représenté par M. Marc CHRISTOPHE

ORS Guyane, représenté par Le Dr Marie-Josiane CASTOR-NEWTON

ORS Île-de-France, représenté par Le Dr Isabelle GRÉMY

ORS Martinique, représenté par Le Dr Sylvie MERLE

ORS-CREAI Normandie, représenté par Le Dr Nicolas SAINMONT

ORS Nouvelle-Aquitaine, représenté par M. Julien GIRAUD

CREAI-ORS Occitanie, représenté par Le Dr. Bernard LEDÉSSERT

ORS Océan Indien, représenté par Le Dr. Irène STOJCIC

ORS Pays de la Loire, représenté par Le Dr. Anne TALLEC

OR2S, représenté par Le Dr. Élisabeth LEWANDOWSKY

L'assemblée générale s'est tenue le 20 juin 2019 et le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises le 26 avril et le 14 novembre 2019.

Le Bureau de la Fnors, composé de six membres, est élu pour une durée de 3 ans.

Au 31 décembre 2019, la composition du Bureau est la suivante :

Président : Dr Bernard LEDÉSSERT

Vice-Présidente : Mme Céline LECLERC

Trésorière : Dr Isabelle TRON

Trésorier-adjoint : M. Michel BONNEFOY

Secrétaire : M. Julien GIRAUD

Secrétaire-adjoint : Dr Irène STOJCIC

Le bureau s'est réuni à 12 reprises au cours de l'année 2019.

« 16 ORS sont membres de la fédération »



Équipe de la Fnors



Claire PRUVOST, assistante administrative, depuis le 13 octobre 2017, a quitté la Fnors en juin 2019.

Au 31 décembre 2019, l'équipe de la Fnors est composée de trois personnes pour 2,26 ETP :

Anthony DA SILVA, technicien d'études sur SCORE-Santé depuis le 9 septembre 2019 (0,69 ETP).

Vanessa LAURENT, assistante administrative, en intérim depuis le 14 octobre 2019 (0,57 ETP).

Lise TROTTE, animatrice du réseau et chargée d'études depuis février 2011 (1 ETP).

ACTIVITÉS LIÉES À LA CPO

Au cours du premier semestre 2019, la Fnors a signé une convention pluriannuelle d'objectif (CPO) avec la Direction Générale de la Santé (DGS), pour la période 2019-2021. Il s'agit de la cinquième convention de ce type signée entre les deux parties depuis 2006.

Le programme d'actions défini dans celle-ci a pour objectif général d'améliorer l'accompagnement des politiques régionales et locales en santé, et leur évaluation. Il s'articule autour de deux grands axes :

- contribuer à renforcer l'expertise en santé publique du réseau des ORS dans le soutien aux décideurs et aux acteurs régionaux et locaux ;
- mobiliser les compétences de la Fnors et du réseau des ORS dans la mise à disposition, inscrite dans une logique de service public, d'indicateurs validés à différents échelons géographiques.

Animation du réseau

L'animation du réseau s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau des ORS et du développement de méthodologies communes. Cet axe peut se décliner en actions : constitution de groupes de travail inter-ORS, réunions des directeurs, mise en œuvre de la démarche qualité, accès aux données de santé, soutien au réseau...

Groupes de travail

Dans un esprit de partage et de mutualisation de pratiques transversales ou dans une perspective d'expertise et de montée en compétence sur des thématiques spécifiques ou à la demande des ORS, des groupes de travail inter-ORS ont été mis en place en 2019

et les activités de ceux préexistants se sont poursuivies.

En 2019, sept groupes de travail sont actifs au sein du réseau des ORS :

- groupe des Délégués à la Protection des Données (DPD)
- groupe « Politique de sécurité des systèmes d'information » (PSSI)
- groupe « Communication »
- groupe « Utilisateurs du Système national des données de santé » (SNDS)
- groupe « Évaluation d'impact sur la santé » (EIS)
- groupe « Santé mentale »
- groupe « Préparation du séminaire »

« Au cours du premier semestre 2019, la Fnors a signé une convention pluriannuelle d'objectif (CPO) avec la Direction Générale de la Santé (DGS), pour la période 2019-2021 »

Groupe des Délégués à la Protection des Données (DPD)



Date de mise en place : 15 octobre 2018

Composition du groupe :

Animatrices du groupe : Céline LECLERC (Centre Val de Loire) et Julie PASQUIER (Normandie) puis Geneviève PONS (Nouvelle-Aquitaine)

Ont participé au groupe de travail DPD durant l'année 2019 : Sabrina BOIME (Grand-Est – DPO Bourgogne Franche-Comté), Caroline BONNET (Bourgogne Franche-Comté – DPO Grand-Est), Anne-Sophie BROCHARD (Pays de la Loire), Élodie BROUDIN (Normandie), Jean-Philippe CAMARD (Île-de-France), Céline CHOLLET (Centre-Val de Loire), Sylvie CHASTANET (Guadeloupe), Carine DUCHMANN (Océan Indien), Cédric DULONDEL (Guyane), Etienne GARDIÈS (Occitanie), Emmanuelle Gautier (Bretagne – DPO Fnors), Valérie GONON (Auvergne-Rhône-Alpes), Marie GUERLIN (Hauts de France, antenne Haute-Normandie), Lucie LECHAT (Normandie), Céline LECLERC (Centre-Val de Loire), Sylvie MAQUINGHEN (Auvergne-Rhône-Alpes – en remplacement de Valérie GONON, DPO), Natacha NELLER (Martinique), Julie PASQUIER (Normandie), Geneviève PONS (Nouvelle-Aquitaine), Lise TROTTEY (Fnors), Yannick VIDAL (Corse), Julien VOSSART (Centre-Val de Loire – DPO Bretagne).

Objectif et missions :

Le groupe a pour mission essentielle de permettre la montée en compétences des DPD des différents ORS et de la Fnors par l'échange sur les pratiques et le partage d'informations, et de mutualiser des outils.

Réalisations en 2019 :

Réunions : Le groupe se réunit régulièrement, le plus souvent par conférence téléphonique, mais également lors de rencontres physiques au siège de la Fnors à Paris. En 2019, 5 réunions téléphoniques ont eu lieu et 2 réunions physiques à l'occasion desquelles des experts sont intervenus. Ainsi, le 7 février, des intervenants de l'InDS sont venus échanger autour du rôle de l'institut, des méthodologies de recherche, de l'hébergement des données de santé entre autres questions, et le 5 septembre, une consultante en ressources humaines est venue présenter les impacts du RGPD. Toutes les réunions du groupe font l'objet de comptes rendus diffusables au sein des équipes.

Élaboration d'outils : En 2019, l'outil « registre des traitements » a été finalisé par un sous-groupe de travail et mis à disposition de tous les ORS.

Un sous-groupe a élaboré un document sur les données collectées dans le cadre des ressources humaines et leur durée de conservation.

Le groupe des DPD a également élaboré, à la demande de l'instance qualité, des indicateurs « RGPD » dans le cadre de la refonte des référentiels qualité de la Fnors.

La Fnors a souscrit pour l'ensemble des DPD et d'autres personnels d'ORS une adhésion à l'AGORA de l'AFDCP. Le coût de cette souscription est partagé par les ORS et la Fnors en fonction du nombre d'adhérents.

Enfin, un espace sur le serveur de la Fnors partagé avec les ORS a été créé pour mettre en commun tous les supports de formation, de communication, guides, modèles de dossier, courrier, demandes d'autorisation...

Groupe « Politique de sécurité des systèmes d'information » (PSSI)

Date de mise en place : lors de la réunion des directeurs du 21 juin 2019 sur la sécurité des données.

Composition du groupe : Philippe LORENZO (OR2S – animateur), Christophe ARENA (ORS Corse), Julien GIRAUD (ORS Nouvelle-Aquitaine), Céline LECLERC (ORS Centre-Val de Loire)

Objectif et missions :

Ce groupe vise d'une part à définir un socle commun aux ORS d'objectifs pour la mise en place de leur politique de sécurité des systèmes d'information *via* la rédaction d'un cahier des charges, et d'autre part à mutualiser des procédures et des fiches pratiques.

Réalisations en 2019 :

Le groupe s'est réuni à trois reprises (juillet, octobre-réunion des directeurs et décembre 2019).

Dans un premier temps le groupe s'est attaché à sélectionner parmi les 114 mesures de la norme ISO 27001 celles pouvant entrer dans le cadre du futur cahier des charges de la PSSI des ORS. Puis, il a défini le périmètre d'applicabilité (actifs primordiaux et de support, définition des risques et de leur maîtrise) adaptable en fonction des ORS. Un rapprochement avec les indicateurs définis par les groupes Qualité et DPD a ensuite été fait afin de réinvestir cet existant dans le cadre de la démarche PSSI.

« En 2019, ce groupe a sélectionné parmi les 114 mesures de la norme ISO 27001 celles pouvant entrer dans le cadre du futur cahier des charges de la PSSI des ORS »



Groupe « Communication »



Date de mise en place : octobre 2018

Composition du groupe : Élodie BROUDIN (ORS-CREAI Normandie), Valérie GONON (ORS Auvergne-Rhône-Alpes), Nadia HONORÉ (ORS Grand-Est), Irène STOJCIC (ORS Océan Indien), Lise TROTTEY (Fnors), Annabelle YON (ORS-CREAI Normandie).

Objectif et missions :

Ce groupe de travail est chargé de mener la réflexion sur la communication interne et externe du réseau.

Il a pour objectifs :

- d'inventorier les singularités et les points communs des ORS en matière d'outils et supports de communication externe ;
- de proposer des « chantiers » à développer en matière de communication ;
- de proposer un cahier des charges précisant les moyens disponibles au sein du réseau et ceux à mobiliser en complément.

Réalisations en 2019 :

Les travaux du groupe se sont orientés autour de deux grands axes en collaboration avec des prestataires extérieurs :

Premier axe : création d'un nouveau logo de la Fnors et refonte de la charte graphique pour la mise en forme de documents-types ainsi qu'une maquette de site internet. Sur la base du nouveau logo de la Fnors, une déclinaison régionale a été proposée aux ORS intéressés. Fin 2019, cinq ORS ont souhaité disposer de la déclinaison régionale du logo : Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Corse et Grand-Est.

Second axe : développement du site internet sur la base de la proposition du graphiste. Le site, dont l'ouverture est prévue début 2020, est organisé selon les rubriques suivantes : la Fnors, les ORS, SCORE-Santé, les publications, l'actualité de la Fnors et du réseau des ORS et les coordonnées des ORS.

En novembre 2019, afin d'accompagner le groupe dans la construction d'une stratégie de communication et d'un plan d'action permettant de médiatiser et valoriser les ORS et la Fédération, Stéphanie PIOT (consultante-formatrice) est intervenue sur la thématique : « Définir une communication adaptée aux enjeux et aux moyens de la Fnors ». Les travaux autour de la stratégie de communication se poursuivront en 2020. Enfin, dans la perspective du séminaire des personnels des ORS en 2020 et des futures rencontres avec les partenaires de la Fnors et des ORS, le groupe prépare une plaquette de présentation de la Fnors.



Groupe « Utilisateurs du Système national des données de santé » (SNDS)



Date de mise en place : février 2019

Composition du groupe :

Quatre personnes ont la charge de l'animation du groupe : Patricia BÉDAGUE (ORS Bretagne), Marie DALICHAMPT (ORS Pays de la Loire), Valérie FÉRON (ORS Île-de-France), Lise TROTTET (Fnors).

L'ensemble des personnes des ORS ayant un accès (effectif ou en cours) au portail du SNDS participent aux échanges. En 2019, cela représente une trentaine de personnes.

Objectif et missions :

Afin de développer l'expertise des ORS sur le SNDS, ce groupe a plusieurs objectifs :

- avoir plus de visibilité sur les travaux réalisés ou en cours mobilisant des données SNDS ;
- renforcer la communication inter-ORS sur le SNDS ;
- partager les expériences et les pratiques ;
- mutualiser et valider les algorithmes développés ;
- rendre compte des comités utilisateurs de la Cnam.

Réalisations en 2019 :

Une première journée d'échange réunissant une vingtaine de participants s'est tenue en juillet 2019. Au programme de la journée : présentation et retour d'informations sur les groupes de travail nationaux (comité national des utilisateurs, REDSIAM), présentations de travaux mis en œuvre par les ORS, réflexion sur les attentes et besoins, questions-réponses des utilisateurs.

À la suite de cette journée, plusieurs actions de partage et de mutualisation ont été mises en œuvre : mise en place d'un annuaire des utilisateurs du SNDS dans les ORS, constitution d'un fichier mis à jour en continu listant les projets et indicateurs issus du SNDS.

Tout au long de l'année, selon les actualités, des informations (portail SNDS, comptes rendus réunions, etc.) sont communiquées par mail à l'ensemble des utilisateurs. Un espace commun partagé par l'ensemble des utilisateurs des ORS a également été ouvert sur le portail SNDS.

Le groupe répond également aux questions des utilisateurs des ORS sur certains aspects techniques : utilisation d'AUCAS, accès à l'espace commun de partage sur le portail SNDS,

Un fil de discussion dédiée au SNDS est également actif sur le forum des ORS et de la Fnors.

Les travaux se poursuivront en 2020.

Groupe EIS

Date de mise en place : décembre 2019

Composition du groupe (dont animateurs) : Muriel DUBREUIL (ORS Île-de-France - animatrice), Lucie ANZIVINO (ORS Auvergne-Rhône-Alpes), Tony FOGLIA (ORS Bourgogne-Franche-Comté), Léna PENNOGNON (ORS Bretagne), Franck GÉNITEAU (ORS Centre-Val de Loire), Céline GARNIER (ORS Nouvelle-Aquitaine), Clara GALLAND (ORS Pays de la Loire).

Objectif et missions :

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est une démarche qui, à travers divers outils et l'utilisation de données probantes, permet d'identifier des effets positifs ou négatifs attendus sur la santé de politiques publiques ou de projets en dehors du champ de la santé, de formuler des recommandations et de contribuer aux nécessaires collaborations intersectorielles.

Le groupe a pour objectif de valoriser les compétences et les capacités des ORS et du réseau des ORS dans la conduite d'EIS en :

- facilitant les échanges de pratiques et d'informations au sein du réseau ;
- partageant avec les directeurs d'ORS les enjeux autour des EIS ;
- mutualisant les outils et travaux entre ORS ;
- réfléchissant aux aspects organisationnels et méthodologiques pour répondre aux besoins des collectivités pour traiter les questions entre urbanisme et santé.

Réalisations en 2019 :

La composition du groupe ayant été arrêtée en fin d'année, les travaux débiteront en 2020.

« Le groupe EIS a pour objectif de valoriser les compétences et les capacités des ORS et du réseau des ORS dans la conduite d'Évaluation d'Impact sur la Santé »

Groupe « Préparation du séminaire »

Date de mise en place : septembre 2019

Composition du groupe (dont animateurs) : Christine CANET (ORS Île-de-France), Céline CHOLLET (ORS Centre-Val de Loire), Christine FIET (ORS Bourgogne-Franche-Comté), Nadine SCANELLA (ORS Nouvelle-Aquitaine), Isabelle TRON (ORS Bretagne et bureau de la Fnors), Lise TROTET (Fnors).

Objectif et missions :

Ce groupe a pour mission d'organiser le séminaire des personnels du réseau des ORS qui se tiendra en 2020. Les enjeux du séminaire sont multiples :

- permettre aux professionnels des ORS de se rencontrer, de faire connaissance et de partager leurs expériences de travaux ;
- faciliter les contacts entre professionnels pour recourir aux compétences et expertises des collègues d'autres ORS dont ils pourraient avoir besoin dans leur activité professionnelle ;
- développer les possibilités de mutualisation entre équipes ;
- développer les échanges de pratiques ;
- développer le sentiment d'appartenance à un réseau de structures ayant les mêmes objectifs dans les différentes régions françaises.

Réalisations en 2019 :

Le groupe s'est réuni par conférence téléphonique à six reprises en 2019.

Le séminaire est prévu les 12 et 13 mars 2020 au Palais du Grand Large de Saint-Malo. Le groupe s'est chargé de définir le programme du séminaire, réserver l'hébergement ainsi que la restauration pour l'ensemble des participants.

Le programme défini se scinde en trois temps :

Jeudi 12 mars - après-midi : séance plénière autour de la présentation des ORS et de la Fnors, des groupes de travail inter ORS-Fnors actuellement en place ;

Vendredi 13 mars - matin : deux sessions de quatre ateliers chacune autour des thèmes suivants : approches qualitatives, RGPD, communication, SIG et cartographie, études quantitatives, SNDS, démarche qualité, appels d'offres et appels à projets.

Vendredi 13 mars - après-midi : synthèse des échanges des ateliers, intervention de Guy LE BOTERF sur le travail en réseau.

Fin décembre, près de 120 personnes dont une dizaine d'administrateurs sont inscrites au séminaire et l'ensemble des ORS est représenté.

Les travaux se poursuivront au 1^{er} trimestre 2020.

En raison du contexte épidémique lié au Covid-19, le séminaire a été reporté à une date ultérieure en 2021.



Réunions des directeurs

Les réunions des directeurs ont été instaurées à la suite de l'Assemblée générale de juin 2015. Elles sont des lieux d'échanges et permettent d'aborder des sujets communs à la totalité ou une grande partie des ORS. L'animation est tournante et a été confiée initialement à deux directeurs/directrices d'ORS et depuis l'automne à un binôme constitué de l'animatrice du réseau et d'un directeur/directrice d'ORS.

Au cours de l'année 2019, trois réunions se sont tenues à la Fnors en janvier, mai et octobre. Elles réunissent en moyenne une quinzaine de personnes que ce soit en présentiel ou à distance *via* un système de visio-conférence.

Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de l'année : actualités de la Fnors et des ORS, démarche qualité, relations avec les partenaires nationaux et locaux, besoins de mutualisation, méthodologies et outils en cours de développement ou développés au sein du réseau, etc.

À la suite de chaque réunion, les supports présentés en séance ainsi qu'un relevé des échanges est diffusé à tous les directeurs.

Démarche qualité



Une démarche qualité a été initiée dans le réseau des ORS à partir de 2010 afin de répondre toujours mieux aux besoins et attentes des partenaires et d'accompagner les équipes dans leur recherche constante de développement et d'amélioration de leurs pratiques.

Au sein du réseau, l'Instance qualité a la charge du pilotage de cette démarche. Celle-ci vise trois finalités :

- définir des critères et indicateurs permettant d'évaluer la qualité des productions et des pratiques des ORS et de la Fnors ;
- accompagner les ORS et la Fnors dans l'amélioration de la qualité ;
- valoriser la démarche qualité auprès des partenaires du réseau des ORS.

En 2019, l'Instance Qualité est composée de six personnes : Michel BONNEFOY (ORS Grand Est), Christine FIET (ORS Bourgogne-Franche-Comté et coordinatrice de la démarche), Julien GIRAUD (ORS Nouvelle-Aquitaine), Édith GRENIÉ (ORS Guyane), Guillaume SUDÉRIE (CREAI-ORS Occitanie), Lise TROTTET (Fnors).

La feuille de route de l'année 2019 définie par l'Instance qualité et validée par le Bureau de la Fédération a porté sur trois axes de travail :

- repositionner l'instance qualité a sein de la gouvernance de la Fnors ;
- adapter les sept référentiels existants et les étendre à de nouveaux champs ;
- renforcer le rôle d'accompagnement et de conseil auprès des ORS.

Dans ce cadre, les sept référentiels ont été entièrement revus et transformés afin de passer d'une logique purement évaluative à une logique intégrant l'accompagnement. Tout en réduisant le nombre d'indicateurs, ces modifications ont permis d'identifier les outils (existants et/ou à créer) pour aider à la mise en œuvre des bonnes pratiques au sein des ORS et de la Fnors. Cette refonte a également été l'occasion d'intégrer, en collaboration avec le groupe DPD, des indicateurs en lien avec le RGPD afin de s'adapter aux évolutions réglementaires.

Afin de relancer la dynamique autour de la démarche qualité dans le réseau, une journée réunissant la quasi-totalité des référents qualité s'est tenue à la Fnors le 14 novembre 2019. Des groupes de travail associant ces

référents qualité vont se mettre en place afin d'élaborer et de mutualiser des outils favorisant les bonnes pratiques tant dans les processus supports que dans les processus métiers.

Communication interne

Plusieurs outils de communication sont utilisés afin de fluidifier le partage de l'information au sein du réseau tout au long de l'année.

En 2019, une trentaine de notes d'informations ont été diffusées aux ORS.

Pour favoriser les échanges inter-ORS et entre la Fnors et les ORS, plusieurs espaces ont été utilisés :

L'intranet de la Fnors : cet espace met à disposition des ORS un certain nombre d'informations autour des activités en cours et de la vie du réseau ainsi que le planning des salles de réunion. Cependant, l'actualisation de cet espace étant peu aisée, l'utilisation de cet espace s'est dégradée au cours des dernières années et n'apportait plus satisfaction. De plus, l'intranet étant lié au site internet de la Fnors, cet espace est voué à disparaître début 2020 à la suite de la mise en ligne du nouveau site.

Le forum : permet des échanges autour des travaux en cours au sein du réseau. Plusieurs fils de discussion sont ouverts aux ORS. Les fils qui ont générés le plus d'échanges en 2019 sont ceux relatifs au SNDS et à la veille sur les appels d'offres.

Un serveur partagé : permet de mettre à disposition et de partager des documents, il viendra se substituer en partie à l'intranet. L'ouverture de cet espace fait suite à l'installation d'un NAS à la Fnors. Un espace dédié aux ORS a été créé et les premiers comptes utilisateurs ouverts (comptes personnes avec des accès spécifiques selon les profils).

Par ailleurs, depuis décembre 2017, à l'issue des réunions du bureau une petite communication est adressée aux ORS (directeurs et représentants au conseil d'administration de la Fnors) afin de faire une synthèse des points traités lors de ces réunions.

Soutien au réseau

La Fédération assure l'accès ou la fourniture de bases de données aux ORS (voir ci-après). À cela, il faut mentionner la mise à disposition par l'OR2S de l'outil de calcul interne aux ORS.

Jusqu'en octobre 2019, une veille sur les appels d'offres était réalisée de façon hebdomadaire. La sélection des annonces intéressantes était postée sur le forum. En accord avec les ORS, ce service n'a pas été reconduit.

Comme chaque année, une enquête annuelle relative aux budgets et aux personnes des ORS pour l'année 2018 ainsi qu'un état des lieux des compétences présentes dans le réseau a été réalisé. Pour la première fois, l'enquête a été administrée *via* un questionnaire en ligne, réalisé en collaboration avec Sylvie Maquinghen (ORS Auvergne-Rhône-Alpes). L'exploitation et la synthèse des résultats ont été réalisées par Céline Leclerc (ORS Centre-Val de Loire).

Au 1^{er} janvier 2019, le réseau des ORS membres de la Fnors représente 236 salariés pour 156 ETP, soit 9,8 ETP en moyenne par ORS. Le budget global des ORS en 2018 s'élève à 12,5 millions d'euros. Bien que la part des différents financeurs soit variable d'un ORS à l'autre, pour l'ensemble du réseau, les financeurs principaux sont les Agences régionales de santé (47,8 %) et les collectivités territoriales (17,3 %).

« Au 1^{er} janvier 2019, le réseau des ORS membres de la Fnors représente 236 salariés pour 156 ETP, soit 9,8 ETP en moyenne par ORS »

Accès aux données de santé

Depuis 2016, la Fnors et les ORS accèdent aux données du PMSI à partir de la plateforme sécurisée de l'Atih (accès *via* des clefs sécurisées).

Dans le cadre du décret n°2016-1871 du 28 décembre 2016 relatif au traitement de données à caractère personnel dénommé « système national des données de santé » (SNDS), les observatoires régionaux de la santé font partie des organismes ayant un accès permanent au SNDS (Article R 1461-12 du code de la santé publique). Cet accès porte sur une profondeur historique de cinq ans, en plus de l'année en cours. En 2019, dans la perspective d'une révision du décret et des conditions d'accès, une demande a été déposée afin d'étendre la profondeur historique à neuf ans, en plus de l'année en cours. La modification du décret est attendue pour le 1^{er} semestre 2020.

Par ailleurs, depuis 2017, la Cnam a mis en place des comités utilisateurs autour du SNDS ouverts à tous les organismes bénéficiant d'un accès permanent aux bases DCIR-DCIRS, EGBS et les datamarts BO. Les objectifs de ces comités sont la transmission d'information vers les utilisateurs et la création d'un espace d'interactivité.

En 2019, les quatre utilisateurs-référents du réseau des ORS participant à ces comités sont : Marie DALICHAMPT (ORS Pays de la Loire), Valérie FÉRON (ORS Île-de-France), François MICHELOT (OR2S), Lise TROTTEY (Fnors). Les référents sont chargés d'assurer la circulation de l'information entre les utilisateurs et la Cnam (transmission des questions et diffusion d'information). En 2019, une réunion s'est tenue en juin, la réunion initialement prévue en novembre a été reportée en janvier 2020. Les comptes rendus des réunions sont transmis aux ORS par mail et *via* le forum.

SCORE-Santé

Fonctionnement

Le pilotage et le suivi de la base SCORE-Santé sont assurés par le Groupe technique et le Groupe projet. La maintenance et la gestion sont quant à elles assurées par l'équipe de la Fnors avec l'appui des ORS.

Le Groupe technique met en œuvre le programme d'activité SCORE-Santé pour l'année ainsi que la répartition des tâches et du temps de travail entre les ORS. Il conçoit le développement de nouveaux modules, d'outils informatiques et de communication, valide la création de nouveaux indicateurs et les différentes actualisations à réaliser sur la base.

Le Groupe technique SCORE-Santé est constitué de quatre représentants d'ORS : Bernard LEDÉPERT (CREAI-ORS Occitanie), Nadine SCANDELLA (ORS Nouvelle-Aquitaine), Isabelle TRON (ORS Bretagne), Alain TRUGEON (OR2S), de deux membres de l'équipe de la Fnors Anthony DA SILVA et Lise TROTTEY et de Patrick ZOUARY, prestataire informatique en charge du développement de SCORE-Santé. Il s'est réuni à neuf reprises en 2019.

Le Groupe projet, qui s'apparente à un conseil scientifique, est constitué de nombreux partenaires : DGS, Drees, SpF, INCa, Atih, Cépidec, Cnam, CCMSA, Irdes, etc. Il s'est réuni en juin, la réunion initialement prévue en novembre ayant été reportée en janvier 2020. Les principaux points abordés lors de ces réunions portent sur le bilan sur les réalisations récentes et le développement de nouvelles fonctionnalités, la reprise de la production du STATISS, la mise en ligne des fiches méthodologiques et l'enquête auprès des utilisateurs.

Accès aux données

Afin d'alimenter la base SCORE-Santé, la Fnors conventionne avec différents producteurs de données. Ces contrats encadrent l'usage des données pour la Fnors mais aussi pour les ORS.

Plusieurs conventions signées avant 2019 sont toujours en cours :

- **Atih** : accès à la plateforme sécurisée pour l'accès aux données du PMSI ;
- **CCMSA** : données sur les affections de longue durée (ALD) et sur les allocataires de prestations sociales ;
- **Cnaf** : données sur les allocataires de prestations sociales ;
- **DGS** : données sur la qualité des eaux (distribution et baignade) ;
- **Drees** : données sur les professionnels de santé.

Afin de disposer des données de mortalité pour l'année 2016 et les suivantes, le dossier déposé à l'INDS en mai 2019 a reçu un avis favorable du Cerees avant transmission à la Cnil. À l'issue du délai d'instruction de quatre mois, la Cnil a invité à relancer la procédure afin d'apporter des éléments complémentaires. La nouvelle procédure a été initiée fin 2019, elle se poursuivra en 2020. La demande d'autorisation concerne la transmission des données pour l'Inserm-CépiDc et leur mise à disposition aux ORS *via* un système fils déployé par l'OR2S et répondant aux exigences du référentiel de sécurité du SNDS.

Travaux 2019

Maintenance et actualisation de la base

En 2019, comme chaque année, de nombreux indicateurs ont été mis à jour sur SCORE-Santé et portent sur différents thèmes : Population, Naissances, Éducation, Population active, Chômage, Comptes nationaux de la santé, Prestations sociales. Les indicateurs de mortalité ont également été mis à jour.

En 2018, un nouvel échelon géographique a été intégré sur SCORE-Santé : les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). La composition des EPCI évolue chaque année et entraîne une actualisation sur SCORE-Santé. De fait, l'ensemble des indicateurs présentés à l'échelle des EPCI a été mise à jour pour l'ensemble de l'historique disponible.

STATISS

Depuis l'édition 2016, la Fnors a la charge de la réalisation du STATISS. Ce travail est réalisé avec l'appui de la Drees en collaboration avec les ARS : une première version préparée par la Fnors est transmise aux ARS pour relecture et validation en fin d'année. Dans le cadre de la reprise du STATISS, l'édition 2018 a été finalisée et mise en ligne sur SCORE-Santé dans un espace dédié, en mai 2019. Deux modes de consultation sont possibles : téléchargement d'un fichier Excel regroupant l'ensemble des indicateurs et des territoires, consultation en ligne de chacun des tableaux pour une sélection de territoires.

La préparation de l'édition 2019 du STATISS a débuté au cours du 2nd semestre 2019.

Fiches méthodologiques

Afin de communiquer sur le travail méthodologique mis en œuvre autour de SCORE-Santé et d'apporter des informations de contextes, des fiches méthodologiques ont été revues ou créées et valorisées. Une douzaine de fiches sont disponibles, elles sont classées

selon trois thèmes : Éléments de contexte et organisation de SCORE-Santé, Éléments méthodologiques transversaux, Éléments méthodologiques spécifiques.

Les nouvelles fiches portent sur les unités géographiques et la veille territoriale, le contexte multi partenarial, la présentation des données, l'ouverture vers d'autres bases de données, la standardisation des indicateurs appliquée au domaine de la santé.

Ces fiches à destination des utilisateurs, des partenaires nationaux et régionaux sont téléchargeables sur la page d'accueil de SCORE-Santé.

Refonte du thème Environnement

Les indicateurs présentés dans le chapitre Environnement de SCORE-Santé étant anciens un groupe de travail inter-ORS réunissant quatre représentants d'ORS ayant une expertise sur la thématique a été mis en place afin de définir une sélection de nouveaux indicateurs. Il est constitué de :

Émilie GARDEUR (ORS Grand Est), Franck GÉNITEAU (ORS Centre-Val de Loire), Lucile MONTESTRUCQ (ORS Auvergne-Rhône-Alpes), Annabelle YON (ORS-CREAI Normandie). Les travaux du groupe ont débuté au dernier trimestre 2019 et les sollicitations des producteurs de données sont en cours. La mise en ligne des indicateurs sera effective sur SCORE-Santé dans le courant de l'année 2020.



Enquête utilisateurs

Dans une perspective d'amélioration de l'interrogation de la base SCORE-Santé, une enquête auprès des utilisateurs actuels et potentiels a été mise en œuvre. Elle avait pour but de connaître les usages de SCORE-Santé, d'identifier les éléments facilitant la navigation et les difficultés rencontrées, de connaître les besoins et attentes des utilisateurs. *In fine*, ces éléments doivent permettre d'orienter les modifications à apporter au site SCORE-Santé.

La méthodologie de l'enquête a été présentée et validée par les membres du Groupe projet. L'enquête s'est déroulée au cours du 2nd semestre 2019, par entretien téléphonique, auprès de 26 représentants des organismes ciblés dans le protocole initial (ARS, Conseils régionaux et départementaux, Associations, CLS, Protection sociale, etc.).

Cette enquête a permis d'interroger des personnes aux profils et aux niveaux d'utilisation de SCORE-Santé variés. Un certain nombre d'atouts de la base sont partagés par tous : design, couverture du champ, recherche aisée, qualité et rigueur de la documentation, modalités de restitution des données, fiabilité de la donnée. Pour les limites, le manque de finesse des niveaux géographiques présentés, la fraîcheur des données et la navigation peu intuitive dans la partie Tableaux thématiques sont souvent avancés. D'autres remarques (positives ou négatives) plus spécifiques selon les attentes et niveaux d'usage ont été relevées.

Concernant les attentes et besoins des utilisateurs, plusieurs aspects ont émergé : développement de thématiques spécifiques, mise en ligne de niveaux géographiques fins, valorisation des éléments méthodologiques, accès à des indicateurs synthétiques et spécifiques à SCORE-Santé, possibilité de créer des paniers d'indicateurs, développement des tableaux thématiques et des liens avec d'autres bases de données, accès à des séries

historiques pour le STATISS, mise à disposition d'un tutoriel vidéo.

Les échanges ont été riches et positifs. Ils ont permis de mieux connaître les usages, de mettre en avant le contexte actuel où un nombre croissant de bases de données sont accessibles en ligne et offrent un large choix aux utilisateurs. Cette enquête a également permis de communiquer sur SCORE-Santé auprès des non-utilisateurs mais également auprès des utilisateurs qui ont tendance à consulter souvent les mêmes espaces du site.

La synthèse des résultats a été présentée au Groupe projet et fera l'objet d'un article dans le prochain numéro de la Lettre d'information de SCORE-Santé (en 2020).

Ces éléments seront utilisés pour définir les axes de travail pour l'année 2020 sur SCORE-Santé.

Rencontres, échanges avec d'autres bases de données

En 2018, des travaux ont été réalisés afin de mettre en place un web service (serveur TJS) avec d'autres bases de données. Le web service permet de consulter des indicateurs de SCORE-Santé sur une base de données utilisant l'outil Géoclip.

Un premier web service a été développé entre la base GéoMSA (gérée par la CCMSA) et SCORE-Santé. Sur le même principe d'autres liens peuvent être développés avec d'autres bases de données reposant sur Géoclip.

Dans ce cadre, des échanges ont eu lieu avec d'autres partenaires au cours de l'année :

- AtlaSanté, base des ARS ;
- GEODES, base gérée par Santé publique France.

L'idée est de faciliter les échanges de données et de travailler sur les complémentarités des

différentes bases. Les échanges se poursuivront en 2020.

Communication

Une lettre d'information de SCORE-Santé (n°15), a été envoyée en juin 2019 aux ORS, aux organismes et services membres du groupe projet et aux personnes inscrites sur la base SCORE-Santé.



Santé scolaire



Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectif 2016-2018 signée avec la DGS, la Fnors a été sollicitée pour rendre compte des pratiques existantes en matière de recueil et d'exploitation des données de santé scolaire dans les régions françaises et à l'échelle des quartiers prioritaires de la ville en particulier, avec pour objectif final d'émettre des recommandations pour contribuer à une montée en charge de ces dispositifs.

La première phase consistant à recueillir et analyser les méthodes utilisées dans les régions où un système est mis en place par les ORS a donné lieu à la publication début 2018 d'un rapport intitulé « *L'état de santé des enfants d'âge scolaire en France. Apport des observatoires régionaux de la santé sur la production d'indicateurs liés à la santé des enfants d'âge scolaire* ». Ce rapport présente la santé scolaire en France et les indicateurs disponibles à l'échelle nationale ainsi que l'apport des ORS dans les démarches locales d'élaboration de système d'information et de production d'indicateurs. Une fiche de synthèse est disponible pour chaque dispositif existant au sein des ORS.

La seconde phase du projet consiste en un recensement et une description des bilans de santé réalisés par les services de PMI des conseils départementaux auprès des enfants en milieu scolaire. Une enquête en ligne a été envoyée aux services de PMI fin novembre et est restée ouverte jusqu'en janvier 2019. Un questionnaire similaire a également été adressé aux services municipaux en charge de la santé scolaire (11 villes sont concernées). Cet

état des lieux a permis de recenser les pratiques existantes des services de PMI pour le bilan de santé des enfants scolarisés en petite et moyenne section de maternelle dans chaque département.

Étant donné le décalage pris dans la redéfinition de la deuxième phase du projet et le lancement de l'enquête dans les dernières semaines de 2018, l'analyse et la production de la synthèse des réponses ont été réalisées au cours du 1^{er} semestre 2019. Une réunion de restitution des résultats avec les différents partenaires s'est tenue en avril 2019. Le rapport intitulé « *Bilans de santé des enfants âgés de 3-4 ans en France en 2017. Les pratiques des services départementaux de PMI et des services municipaux de santé scolaire* » accompagné d'une synthèse, ont été diffusés en décembre 2019.

Ce projet réalisé en lien avec la DGS a également reçu le soutien de l'ADF, la DGESCO, la DEPP, le CGET, l'unité Elfe-Ined-Inserm, la Drees, la DGOS.

Des personnes issues de trois ORS et de la Fnors ont été associées à ce projet : Adeline BEAUMONT et Céline MATHIEU (CREAI-ORS Occitanie), Céline GARNIER, Julien GIRAUD (ORS Nouvelle-Aquitaine), Philippe LORENZO (OR2S), Bernard LEDÉSERT, Lise TROTTET (Fnors).



Projet Outre-Mer

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectif 2016-2018 signée avec la DGS, la Fnors a été sollicitée pour développer un système d'informations statistiques dans le domaine de la santé et social dans les Collectivités d'Outre-mer (COM: Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna) et à Mayotte. Menés sur plusieurs années, les travaux ont été scindés en deux phases.

Une première phase ayant pour objectif de dresser un état des lieux de l'existant et d'analyser les ressources disponibles a été réalisée au cours de l'année 2016. Plus de 150 sources ont été examinées avec une analyse systématique des sites de l'Insee, des agences locales de santé et de leurs plans de santé. Les sites des ORS ayant une compétence sur ces territoires ont également été consultés (Saint-Martin et Saint-Barthélemy pour l'ORS de Guadeloupe et Mayotte pour l'ORS Océan Indien). Cela a permis d'établir, pour chacun des territoires, une première liste d'indicateurs produits et d'identifier les organismes susceptibles de fournir des données de type socio-sanitaire. Cette première phase a donné lieu à un rapport intitulé « *Recueil de données socio-sanitaires dans les COM et à Mayotte. Rapport de l'année 2016: Analyse de l'existant* », présenté en mars 2017 à la DGS.

Afin de définir une sélection d'indicateurs transversaux à l'ensemble des COM, une seconde phase, basée sur des entretiens téléphoniques auprès de représentants des différentes agences de santé des différents territoires, s'est déroulée en fin 2018-début 2019. Compte-tenu du référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie, la prise de contact y a été repoussée à une date ultérieure. Sur la base des constats établis en première phase à partir de recherches

effectuées en ligne, ces échanges avec les acteurs locaux ayant une connaissance approfondie du terrain, ont permis de consolider les informations recueillies précédemment.

À la suite des entretiens, une liste de thématiques *a priori* couvertes par l'ensemble des COM a été définie et complétée avec les indicateurs disponibles. Pour chaque territoire, une fiche a été réalisée et le contenu validé pour les représentants des territoires. La synthèse des travaux et les fiches ont fait l'objet d'un rapport intitulé « *Recueil de données socio-sanitaires dans les Collectivités d'Outre-mer et à Mayotte. Constitution d'une liste d'indicateurs transversaux. Rapport des années 2018-2019* ».



Les travaux se poursuivront en 2020 (finalisation et actualisation des fiches).

Ce travail est réalisé par Céline LECLERC (ORS Centre-Val de Loire) et Lise TROTET (Fnors).

Dans le cadre de ce projet, à l'occasion du 2^e congrès de recherche en santé publique de l'Océan indien consacré aux vulnérabilités de santé dans les Territoires Ultra-marins, un poster intitulé « *Données socio-sanitaires à Mayotte - Ressources existantes* » a été affiché. Il a été réalisé en collaboration avec l'ORS Océan Indien.

Une rencontre avec le ministre de la santé de Polynésie française s'est tenue en février. Les échanges avaient pour objet d'aborder les possibilités de la collaboration entre la Fnors et le réseau des ORS et l'observatoire de la santé polynésien dont la mise en place est en cours.

**Données socio-sanitaires à Mayotte
Ressources existantes**

Auteurs : Luc Pottier (Fnors), Céline Leclerc (ORS Centre-val de Loire, Fnors), Emmanuel Acheu (ORS Océan indien), Bernard Ledéserc (ORS Océan indien, Fnors)

En avril 2015, Mayotte est reconnu comme le 101^e département français. À ce titre, il doit bénéficier de ressources et services identiques à ceux des autres départements français, notamment en développant les dispositifs d'observation et de connaissance de l'état de santé et de ses déterminants de sa population.

En 2016, la DGS confie à la Fnors, en étroite collaboration avec l'ORS Océan indien, une analyse des ressources existantes à Mayotte en matière de données socio-sanitaires.

1^{ère} phase du projet :
Identifier les acteurs producteurs d'information et recenser l'existant
Les recherches se sont focalisées sur les informations accessibles en ligne par tous.

Selon les constats établis en 2016, les informations disponibles et les organismes en charge de leur production peuvent se décrire en deux grands groupes :

- Ressources nationales dévolues à Mayotte : recensement de la population et état civil (Insee), démographie médicale (Département RPP) et Adeli, séjours hospitaliers (PMSI-Adeli), activité des établissements de santé (SIS-Oréal), établissements sociaux et médico-sociaux (Finess), données de surveillance (Santé publique France), consommation de soins (CSOM)
- Ressources spécifiques auprès des organismes locaux où les premières études épidémiologiques, réseaux de bord et diagnostics étaient en cours : ORS Océan indien, ARS Océan indien, Santé publique France.

2^{ème} phase du projet :
actualiser et consolider les informations recueillies auprès des acteurs locaux

Réalisée en 2018 sur la base d'entretiens qualitatifs auprès de l'ORS et de l'ARS Océan indien, cette phase a permis de :

- consolider et valider les informations précédemment recueillies ;
- caractériser les sources de données identifiées précédemment au regard de leur qualité, de leurs limites et des éléments pouvant entraver des variations/ruptures de séries d'une année sur l'autre ;
- préciser la mesure de l'accroissement des travaux et études autour des champs sanitaires et sociaux, au cours des deux dernières années ;
- identifier la disponibilité de données « ponctuelles » produites à partir d'enquêtes réalisées auprès de la population.

Conclusion

Ce travail montre la diversité des ressources existantes pour mesurer l'état de santé à Mayotte. Néanmoins, compte-tenu de la mise en œuvre récente de certains dispositifs, l'exploitation des données demeure encore fragile : consolidation des dispositifs, systématisation des recueils, constitution de séries... La mobilisation des acteurs locaux, avec la valorisation d'un nombre croissant de données, est un facteur d'amélioration de la qualité des données et facilite les comparaisons avec d'autres territoires afin de mieux rendre compte de la situation socio-sanitaire de Mayotte. À terme, cela permettra notamment d'accroître les indicateurs disponibles pour Mayotte sur SCORE-santé (www.score-sante.org).

Logos: fnors, ORS Océan indien, République Française, DGS.



Jacques RAYNAL, ministre de la santé de Polynésie Française (à gauche) et Luc TAPETA, conseiller technique auprès du ministre (à droite) avec Céline LECLERC et Bernard LEDÉSERC

ACTIVITÉS D'ÉTUDES

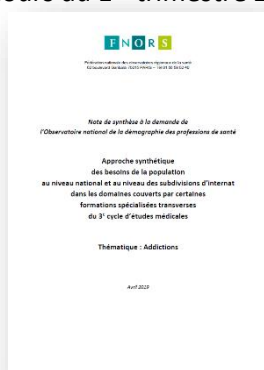
ONDPS

Monographies thématiques en lien avec les besoins de formation spécialisées du 3^{ème} cycle d'études médicales

Dans le cadre de la réforme de 3^e cycle des études médicales, la Fédération a été sollicitée par l'Observatoire national des professions de santé (ONDPS) afin de disposer d'informations pour être en mesure de proposer des effectifs d'étudiants du 3^e cycle à former selon les différentes régions. L'objectif était de fournir des éléments de cadrage au niveau national, régional et des subdivisions du 3^e cycle d'études médicales sur les besoins de la population dans les champs couverts par les cinq formations spécialisées transverses suivantes : addictologie, douleur, maladies allergiques, nutrition appliquée, sommeil.

Les notes de synthèses ont été transmises à l'ONDPS en juin 2019. Plusieurs personnes du réseau des ORS ont contribué à la réalisation de ces notes : Caroline BONNET (ORS Bourgogne-Franche-Comté), Céline LECLERC (ORS Centre-Val de Loire), Bernard LEDÉPERT (CREAI-ORS Occitanie), Cécile NOEL (ORS Guadeloupe), Lise TROTTEP (Fnors).

Des notes de synthèse sur les deux options du DES de psychiatrie sont également attendues : psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, psychiatrie de la personne âgée. Elles seront finalisées au cours du 1^{er} trimestre 2020.

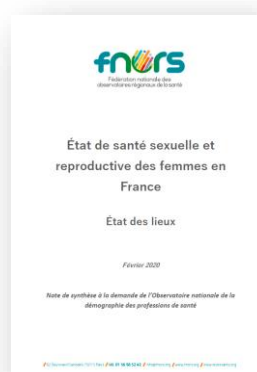


Santé sexuelle et reproductive des femmes

Dans le cadre de l'élaboration d'un rapport sur la prise en charge de la « santé sexuelle et reproductive » des femmes en France, l'ONDPS a sollicité la Fédération pour la réalisation d'un état des lieux de la santé sexuelle et reproductive des femmes afin d'éclairer les besoins de santé à court et moyen terme.

Ce travail, initié fin 2019 couvre les thématiques suivantes : autour de la naissance, procréation médicalement assistée, contraception et interruption volontaires de grossesse, cancers du sein et des organes génitaux de la femme. Il sera finalisé en février 2020.

Ce travail a reçu les contributions de plusieurs ORS : Caroline BONNET (ORS Bourgogne-Franche-Comté), Marie DALICHAMPT, Sandrine DAVID, Marie-Cécile GOUPIL (ORS Pays de la Loire), Émilie BEC, Bernard LEDÉPERT (CREAI-ORS Occitanie), Anthony DA SILVA, Lise TROTTEP (Fnors). L'ensemble des ORS ayant un accès au SNDS ont été sollicités pour les exploitations régionales des indicateurs issus du SNDS.



Drees - Suicide

Jeunes

En 2017, la Fnors et trois ORS (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire) ont répondu à un appel à projets de recherche de la Drees intitulé Comportements suicidaires chez les adolescents et prévention.

L'étude proposée se base sur une enquête qualitative sur le parcours de jeunes suicidaires et suicidants en étudiant l'impact des actions et dispositifs de prévention du suicide. La proposition a été retenue au printemps 2018.

En 2019, avant de commencer la réalisation des entretiens, compte-tenu de la sensibilité des informations collectées, le protocole d'étude a été soumis à un comité de protection des personnes (CPP). Le protocole a reçu un avis favorable du CPP en avril 2019.

La réalisation des entretiens a été répartie entre les différents ORS et se base sur un guide d'entretien commun à tous. Le recrutement des jeunes se fait par l'intermédiaire des différents acteurs répartis selon leur champ d'intervention (éducatif et scolaire, insertion et emploi, social, soins et prévention, internet). Fin 2019, seule une petite dizaine d'entretiens a été réalisée. Compte-tenu du temps nécessaire pour sensibiliser et impliquer les différents acteurs dans le recrutement de jeunes, le calendrier initial a été décalé afin de laisser davantage de temps pour la réalisation des entretiens.

Les travaux se poursuivront en 2020, le rapport final étant attendu pour la fin de l'année.

Santé mentale & expériences de travail

travail

En 2019, la Fnors et quatre ORS (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine) ont répondu à un appel à projets de recherche de la Drees et de la Dares portant sur la thématique Santé mentale, expériences du travail, du chômage et de la précarité.

L'étude proposée, alliant des approches quantitative et qualitative, vise à mettre en relation et comparer des données sur les trajectoires et organisations d'emploi et les trajectoires de soins des hommes et des femmes déclarant des problèmes de santé mentale au travail.

L'enquête CT-RPS 2016 appariée aux données du SNDS sera mobilisée pour repérer et établir des profils de personnes déclarant des problèmes de santé mentale selon leur prise en charge sanitaire ou au contraire l'absence de prise en charge occasionnant des remboursements de soins. Ces profils seront mis en perspective avec les RPS repérés dans l'enquête CT-RPS 2016. Ensuite, des entretiens semi-directifs, auprès de personnes en activité ou en projet de reprise d'activité, seront menés afin d'analyser des singularités entre les hommes et les femmes au travers de leur parcours.

Cette étude permettra d'analyser les trajectoires professionnelles des personnes déclarant des problèmes de santé mentale et d'éclairer les raisons pour lesquelles la problématique de santé mentale au travail a fait l'objet ou non d'une prise en charge médicale et de leurs différences genrées.

La proposition a été retenue en novembre 2019. Les travaux débuteront début 2020.

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Relations

permanentes

Direction générale de la santé (DGS)

En 2019, des échanges ont eu lieu autour de la convention pluriannuelle et d'objectifs 2019-2021 : signature de la convention, comité de suivi et de pilotage.

Des échanges et rencontres plus spécifiques ont également eu lieu dans le cadre du suivi des projets Santé scolaire et Outre-mer.

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la Drees, notamment dans le cadre de SCORE-Santé et la réalisation du STATISS.

Dans le cadre du projet de cartographie des indicateurs de santé mené par la Drees et DSSIS, l'équipe de SCORE-Santé a participé à plusieurs réunions autour de la mise en œuvre de projet : SCORE-Santé étant identifiée parmi l'ensemble des bases, une liste d'indicateurs détaillée a été transmise à la Drees.

Un représentant de la Drees participe au Groupe projet de SCORE-Santé.

Santé publique France (SpF)

Une rencontre a eu lieu en juillet 2019 afin d'aborder les possibilités d'échanges entre SCORE-Santé et GEODES (voir ci-dessus).

Un représentant de Santé publique France participe au Groupe projet de SCORE-Santé.

Représentations

permanentes

ONAPS (Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité) : membre du conseil d'orientation (Céline LECLERC)

CNP-SP (Conseil national professionnel de santé publique) : adhérent du CNP-SP (Bernard LEDÉSERT)

CNS (Conférence nationale de santé) : membre titulaire (depuis début 2015) dans le sixième collège des acteurs de la prévention au titre des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé et de l'autonomie. Le mandat de la CNS s'est achevé en février 2019. Début 2020, le mandat de la Fnors a été renouvelé (Céline LECLERC).

OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) : membre du conseil d'administration (Michel BONNEFOY)

ONS (Observatoire national des suicides) : membre de l'ONS au titre des centres d'études et de recherches (Isabelle TRON)

SFSP (Société française de santé publique) : membre en tant que personne morale au sein du conseil d'administration (Julien GIRAUD)

INCa / Santé Publique France : membre du conseil scientifique du programme de travail partenarial relatif à la surveillance et l'observation épidémiologiques des cancers (Bernard LEDÉSERT)

COMAP (Comité des services, des établissements et organismes bénéficiant d'un accès permanent aux données du système national des données de santé – SNDS) : représentant du réseau des ORS (Bernard LEDÉSERT).





fnors Fédération nationale des observatoires régionaux de la
santé

62 boulevard Garibaldi - 75015 PARIS - 01 56 58 52 40 - info@fnors.org